

Réunion du Comité Directeur CDTAE

Lundi 12 septembre 2016



Présents : Le Président Philippe LETARTRE, Patrice BLONDEL (PAB), Romain BURNIER (ROB), Claudine CAUX (CLA), Patrick CHOLLET (PCH), Christian GUILHEM (CGH), Raphael HODOROABA (RAH), Vincent HODOROABA (VIH) Maurice LANGRY (MLA), Serge LEBAS (SEL), Sylvie LEMER (SYL), Aurélien GUILLOT

Excusés : Pauline CHARRIER (PAC), Florent BAUDÈRE (FBA), Alexandre CHRETIEN (ACH),

Début de séance : 20 h 35

Prochaine réunion le mardi 11 octobre 2016

1. Point sur les travaux de voisinage à l'étage supérieur (Président) :

Le local a été inondé suite à des travaux à l'étage du dessus : coupure d'eau pendant 15 jours. Nouvelle fuite lors de la remise en eau et dégâts dans le local toilettes. Demande de dédommagement en cours pour le préjudice subi.

2. Gestion des feuilles de paye (Président) :

L'actuel fournisseur du logiciel de gestion de la paye a proposé un renchérissement très conséquent de la prestation. Un autre fournisseur a été recherché. Il peut prendre en charge l'établissement des feuilles de paye pour un coût annuel de 1140 €. Ceci permettra de sécuriser la qualité des bulletins de paye.
Proposition adoptée.

3. Point financier (Président) :

Le solde de trésorerie est actuellement de 10 k€ en incluant 4 k€ de diverses facturation à encaisser. Ce résultat positif n'est dû qu'à 21 k€ de prêts temporaires extérieurs. De nombreux équipements bureautiques et téléphonie, anciens et très onéreux, sortent cette année du périmètre et ne seront pas renouvelés.

Les subventions sont par ailleurs en forte baisse. Les gros postes de dépenses sont le loyer du local et les salaires. Ces derniers sont toutefois quasi équilibrés par l'ensemble des prestations facturées.

Plusieurs élus expriment le souhait de s'organiser afin de ne plus avoir recours à ces prêts extérieurs fussent-ils gracieux.

Il est demandé au président de fournir un projet de budget au plus tard avec l'envoi de la prochaine convocation. Le président s'y engage.

4. Groupe Essonne (Raphaël) :

38 jeunes sont inscrits pour l'instant. Ils seront répartis en 4 groupes. Ceci constitue une évolution positive (+10) qui concrétise une action dynamique menée par la commission sportive.

Réunion d'information le 17 septembre.

5. Championnat départemental salle (Raphaël) :

Retour sur le loupé de communication concernant la participation préalable à 2 concours pour pouvoir participer aux championnats départementaux. Il s'agit uniquement du championnat salle jeunes et adultes.

Le comité invite les bénévoles à inciter les jeunes à participer à plus de compétitions, ce qui suppose aussi de les accompagner. Notre activité n'exige pas une participation régulière en compétition comme dans tous les sports d'équipe par exemple et de ce fait, la fréquentation est assez aléatoire.

6. Badges nouveaux (Président) :

Le CDTAE continuera d'écouler le stock actuel. Au-delà, la gestion en sera confiée aux clubs comme pour les plumes et flèches de progression.

Proposition adoptée.

7. Emploi du temps des salariés (Raphaël)

Les salariés pourront désormais consulter directement leur emploi du temps en lecture seule sur la base de données du serveur.

8. Objectif tir féminin extérieur (Président) :

Le Conseil départemental serait prêt à subventionner une action envers les féminines. Le président suggère l'organisation d'un tir fédéral féminin au printemps dans une forme qui resterait à définir : tir officiel ou pas, date optimum à déterminer. L'idée reste à approfondir.

9. Stage jeunes à Chamarande – avril 2017 (Raphaël) :

Le coût de l'hébergement est désormais facturé à 50 € au lieu de 32 € par l'entité gestionnaire. Ceci renchérit la participation qui passerait de 370 à 460 € pour 8 participants ou 420 € pour 10.

A noter que les vacances de printemps se situent assez tôt dans le calendrier et qu'il n'y a pas de salle pour la pratique du tir en cas d'intempéries.

10. Soirée des records (Président)

Cette soirée est organisée tous les deux ans et représente un coût non négligeable pour les trophées qui sont remis. Compte tenu de la situation financière et de l'évolution très négative des recettes (subvention) la soirée ne sera pas organisée cette année.

Proposition adoptée.

11. Demande d'aide logistique d'un club (Président) :

Le club de Saintry a perdu une bonne partie de ses créneaux horaires. Il sollicite le CDTAE pour utiliser ses locaux afin d'y dispenser un entraînement. La demande est acceptée et les modalités restent à définir : horaires, contribution à l'usure du mur.

12. Tour de table

Patrick Chollet : a émis des propositions sur l'aménagement du règlement des rencontres jeunes. Commissions jeunes et sportives doivent donner avis.

Romain Burnier (commission sportive) :

- Etudier l'opportunité d'un concours salle adulte 1ère année, par exemple après le concours de Saint Arnoult en Yvelines.
- Réunion des entraîneurs : jeudi 20 octobre en présence des deux brevets d'état.
- Souhait d'un regroupement jeunes en salle vers décembre ou janvier.
- Division départementales : reconduction selon les mêmes critères avec souhait de participation accrue jusqu'au tir FITA...

Aurélien Guillot : Propose que les diplômes d'entraîneurs 1 soient remis lors de la réunion des présidents.

Pour raisons personnelles, Aurélien sera absent jusqu'au mois de mai.

Patrice Blondel (commission arbitres) :

Nouvelle candidate à la formation arbitre : Clémence GREGOIRE d'Athis-Mons.

Claudine Caux (commission parcours)

Compte tenu de l'évolution du règlement pour la discipline 3D (24 cibles au lieu de 40) les niveaux pour l'obtention des badges ont évolué. Une communication est à faire dans la prochaine newsletter.

Maurice Langry

A participé à la réunion sécurité/radicalisation en Préfecture avec tous les comités sportifs. Les manifestations sur la voie publique devront avoir l'agrément de la Préfecture.

Christian Guilhem

Préparera une communication sur la labellisation des clubs pour la réunion des présidents.

Raphaël et Vincent Hodoroaba (commission communication)

La commission souhaite que les adresses mail soient actualisées : 2% de rejets lors du dernier envoi. Certains archers semblent ignorer qu'ils peuvent eux-mêmes mettre leurs coordonnées personnelles à jour. Rappel à faire dans la newsletter.

Prochaine réunion le mardi 11 octobre

Fin : 22 heures 50.